

**ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE
L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE**



Association
étudiante
de l'ÉTS

Ordre du jour de la 3^e assemblée régulière
du 35^e Comité exécutif tenue le 16 juillet 2014

9 juillet 2014

ORDRE DU JOUR

0.0. Ouverture

1.0. Procédures

1.1. Présidence

1.2. Ordre du jour

1.3. Procès-verbaux

2.0. Informations

3.0. Soie

4.0. Varia

5.0. Levée

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION #1

Considérant que le CA a adopté d'autres termes au contrat;

Que l'on renverse la résolution « CE20140625-35-S02-10.1 » laquelle stipule :

« Que l'on mandate Félix-Antoine Tremblay de signer un contrat au nom de l'AEÉTS avant le 8 juillet 2014 selon les conditions suivantes, exclusivement, contrat qui sera vérifié par l'avocat de l'AEÉTS préalablement à sa signature :

Au coût de 2 300 \$ annuellement, le centre dentaire Soie :*

- disposera 6 affiches sur nos babillards*
- disposera de 1 demi-page couleur dans L'Heuristique***
- disposera de la 4e de couverture dans l'Agenda****
- disposera de 3 publicités Facebook*
- sera le partenaire exclusif de l'AEÉTS, de ses entreprises et de ses regroupements étudiants, dans le domaine dentaire*****
- recevra un j'aime de la page Facebook officielle de l'AEÉTS à son compte Facebook officiel*
- devra aimer la page Facebook officielle de l'AEÉTS avec son compte Facebook officiel*

** Trois paiement égaux, valide du 1er juillet au 30 juin, renouvelable une seule fois pour 2 400 \$ annuellement*

*** Seule publicité de la page, édition au choix*

**** Pour la session d'hiver »*